

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2016 B 01122

Numéro SIREN : 822 650 206

Nom ou dénomination : FINALAIN

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2018 sous le numéro de dépôt 9086

GROUPE JEAN LAIN	COMPTES CONSOLIDES au 31/12/2017	Page 2
-----------------------------	---	---------------

1 BILAN

1.1 Bilan actif

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2017	31/12/2016
Ecart d'acquisition I	18 992		18 992	12 112
Capital souscrit non appelé II				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	753	684	70	82
Droit au bail	145		145	145
Autres immobilisations incorporelles	270	129	142	154
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	477		477	459
Constructions	33 247	17 895	15 352	13 052
Installations techniques, matériel, outillage	12 035	8 909	3 127	2 781
Autres immobilisations corporelles	57 334	17 439	39 896	30 306
Immobilisations en cours	510		510	591
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations				73
Participations par mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	188	5	184	10
Prêts	1 136		1 136	949
Autres immobilisations financières	928		928	116
TOTAL III	107 023	45 061	61 967	48 718
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				242
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	100 186	1 131	99 055	63 530
Avances et acomptes versés sur commandes	2 242		2 242	2 047
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	38 006	657	37 349	30 672
Actifs d'impôts différés	970		970	858
Autres créances	23 927		23 927	17 803
DIVERS				
Actions propres				
Disponibilités & équivalents	11 597		11 597	24 968
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	333		333	306
TOTAL IV	177 261	1 788	175 473	140 426
Charges à répartir sur plusieurs exercices V				
Prime de remboursement des obligations VI				
Ecart de conversion actif VII				
Ecart d'arrondi actif VIII				
TOTAL GENERAL (I à VIII)	303 276	46 849	256 432	201 256

1.2 Bilan passif

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	19 918	19 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve du groupe	795	
Ecart de conversion groupe		
RESULTAT GROUPE	6 429	794
Titres en autocontrôle		
TOTAL I	27 142	20 712
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	89	85
Ecart de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	15	4
TOTAL II	104	89
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques	199	
Provisions pour charges		
Provisions pour passif d'impôt différé	669	702
TOTAL IV	868	702
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	106 711	41 289
Concours bancaires courants	5 818	50 837
Emprunts en crédit bail	15 131	18 193
Emprunts et dettes financières divers	4 739	4 622
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 989	3 735
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 470	43 074
Dettes fiscales et sociales	13 945	14 464
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	41	18
Autres dettes	6 147	889
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 328	2 632
TOTAL V	228 319	179 753
Ecart de conversion passif	VI	
Ecart arrondi passif	VII	
TOTAL GENERAL (I à VII)	256 432	201 256

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat première partie

Rubriques	31/12/2017 - Statutaire (12 mois)	31/12/2016 - "Proforma" (3 mois)	31/12/2016 - Statutaire (3 mois)
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			
Ventes de marchandises	538 213	422 690	73 732
Production vendue de biens	1 656	1 365	345
Production vendue de services	68 221	51 153	8 521
TOTAL I	608 090	475 208	82 598
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée	-271	93	23
Production immobilisée	1 746	800	70
Subventions d'exploitation	515	200	101
Transferts de charges	2 272	1 604	267
Reprises sur provisions et amortissements	1 636	833	859
Produits cession Véhicules location	13 027	14 779	2 067
Autres produits	250	94	21
TOTAL II	19 175	18 403	3 408
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	502 275	389 746	66 181
Variation de stock de marchandises	-18 873	-7 519	-670
Achats de matières premières et autres appro.	140	102	20
Autres achats et charges externes	36 898	23 541	4 422
Impôts, taxes et versements assimilés	6 722	5 091	877
Salaires et traitements	45 381	37 181	6 876
Charges sociales	18 561	14 274	2 639
Dotations aux amortissements des immobilisations	11 932	9 430	1 572
Dotations aux provisions sur actifs circulants	1 479	963	963
Dotations aux provisions pour risques et charges	139		
Valeur nette comptable véhicules location cédés	11 382	12 776	1 812
Autres charges	728	745	125
TOTAL III	616 764	486 330	84 817
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II - III)	10 501	7 281	1 189
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDE	22 415	16 841	2 865

2.1 Compte de résultat deuxième partie

Rubriques	31/12/2017 - Statutaire (12 mois)	31/12/2016 - "Proforma" (3 mois)	31/12/2016 - Statutaire (3 mois)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Autres intérêts et produits assimilés	288	261	32
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL IV	288	261	32
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	1 813	1 216	273
Différences négatives de change			
TOTAL V	1 813	1 216	273
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-1 525	-955	-241
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 976	6 326	948
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	58	1	
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	142	545	124
Reprises sur provisions et transferts de charges	80		
TOTAL VI	280	546	124
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	498	292	71
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	101	191	44
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	40		
TOTAL VII	639	483	115
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-359	63	9
Impôts dus sur les bénéfices	2 334	1 734	176
Impôts différés sur les bénéfices	-160	-173	-17
TOTAL VIII	2 174	1 561	159
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	627 833	494 418	86 162
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	621 390	489 590	85 364
Résultat des sociétés intégrées	6 443	4 828	798
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			
Résultat d'ensemble consolidé	6 443	4 828	798
Résultat groupe	6 429	4 812	794
Résultat hors-groupe	15	16	4
Résultat par action €	0,32277	na	0,03986
Résultat dilué par action €	0,32277	na	0,03986
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions €	0,32277	na	0,03986

3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Rubriques	31/12/2017 - Statutaire (12 mois)	31/12/2016 - "Proforma" (12 mois)
Résultat net consolidé	6 444	4 828
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	11 811	9 321
Variation des impôts différés	-160	-173
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-1 927	-1 449
Autres produits sans incidences sur la trésorerie	-35	-649
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	16 133	11 878
Flux nets liés aux véhicules location	1 826	1 329
<i>Dont changement mode financement des véhicules locations sur 2017</i>	<i>-15 102</i>	<i>na</i>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-10 666	5 522
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-7 809	18 729
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-7 433	-5 711
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	212	683
Incidence des variations de périmètres	-14 967	-55 622
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-22 188	-60 650
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-722
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-5	-5
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		19 918
Financement stocks - Renouvelables	55 858	
Emissions d'emprunts	15 180	38 261
Remboursements d'emprunts	-9 388	-6 051
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	61 645	51 401
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie (A)	31 648	9 480
Trésorerie d'ouverture (B)	-25 869	-35 349
Trésorerie de clôture (C)	5 779	-25 869

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES GROUPE DEBUT	0	0	0
Augmentation de Capital	19 918	0	19 918
Résultat de l'exercice 2016 (1er nov-16 - 31 déc-16)	794	4	797
Dividendes	0	0	-1
Variations de périmètre	0	85	85
Autres Variations	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2016	20 712	89	20 799
Résultat de l'exercice 2017 (12 mois)	6 429	15	6 444
Dividendes	0	-5	-5
Variations de périmètre	0	0	0
Autres Variations	1	5	6
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2017	27 142	104	27 244

5 PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Le groupe Finalain opère dans le secteur de la vente, de la location et de la réparation de véhicules de tourisme et utilitaires. Cette activité constitue son unique secteur d'activité. Il est spécialisé dans la distribution des marques Volkswagen, Audi, Seat, Skoda, Toyota, Hyundai et Honda sur le secteur de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€) et sont établis selon les principes comptables en vigueur : prudence, coût historique, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et primauté de la réalité sur l'apparence.

Les méthodes d'évaluations appliquées sont celles prévues par le Code de commerce à l'exception de l'application des méthodes préférentielles préconisées dans les comptes consolidés qui seront détaillés ci-après.

L'exercice du groupe FINALAIN a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. L'exercice précédent avait une durée de 2 mois (soit du 1^{er} nov-16 au 31 déc-16).

L'ensemble des sociétés clôture au 31 décembre de chaque année.

6 MODALITES DE CONSOLIDATION

6.1 Les méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises (Règl.99-02. § 421).

La méthode de consolidation actuellement appliquée est uniquement celle de l'intégration globale telle que définie par le Règlement 99-02 § 1001 à 1004.

GROUPE JEAN LAIN	COMPTES CONSOLIDES au 31/12/2017	Page 8
-----------------------------	---	---------------

6.2 Les faits marquants de l'exercice

Dans le cadre de son développement, le groupe FINALAIN a procédé 2 opérations de croissance externe sur l'exercice 2017.

Au 20 juin 2017, le groupe a procédé à l'acquisition de 100% des titres des 5 sociétés suivantes auprès de la société holding Ex SUMA :

- GSA PREMIUM AUTOMOBILES
- DSA MILLENIUM AUTOMOBILES
- MILLENIUM AUTOMOBILES
- GARAGE DU PARC
- GRESIVAUDAN AUTOMOBILES

Prix d'ensemble payé pour 11 087 K€ avec constatation d'un écart d'acquisition positif de 4 787 K€, pour rappel le groupe FINALAIN a intégré les comptes du palier « Ex SUMA » à compter du 1^{er} janvier 2017 (soit 12 mois d'activité en compte de résultat).

Au 06 janvier 2017, le groupe a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la société SPAA auprès de la société holding HOLDICAR pour un prix de 1 263 K€ avec constatation d'un écart positif de 1 206 K€ et avec rétroactivité des éléments du compte de résultat dès le 1^{er} janvier 2017 (soit 12 mois d'activité en compte de résultat).

Pour rappel, suite à restructuration, la tête de groupe FINALAIN a été constituée le 20 septembre 2016 en vue de la prise de participation majoritaire dans les sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, paliers opérationnels historiques du groupe. A cette date, un apport en capital d'un montant total de 19 918 K€ a été constitué (dont 18 435 K€ d'apports en nature représentatifs de 33% des titres de la société JEAN LAIN AUTOMOBILES et 35% des titres de la société JEAN LAIN AUTOSPORT).

Par acte du 27 octobre 2016, il a été procédé à la cession, au profit de la société FINALAIN, d'actions des sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, afin de porter :

- *la participation de FINALAIN dans JEAN LAIN AUTOMOBILES à 100% ;*
- *la participation de FINALAIN dans JEAN LAIN AUTOSPORT à 84,45%, les 15,55% restant étant détenus par la société JEAN LAIN AUTOMOBILES.*

Dans le cadre de ces opérations de prise de contrôle des sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, un écart d'acquisition d'un montant de 8 262 K€ a été constaté dans les comptes consolidés.

6.3 Les changements de méthode de l'exercice

Dans la cadre de l'analyse « en substance » - (Cf. Régl 99-02 « prédominance de la substance sur la forme) des principaux modes de financement moyen terme mis en œuvre sur le groupe via ses principaux partenaires financiers il a été décidé par la direction du groupe FINALAIN de procéder aux changements de présentation comptable suivants :

- Reclassement des financement renouvelables inscrits jusqu'à là comptabilisés en « Concours bancaires courants » en Emprunts moyen terme pour un montant de 55 858 K€. Il convient de rappeler que ses financements du BFR (stocks VO, VN) mis en œuvre sont permanents et reconductibles d'un exercice à l'autre
- Reclassement des Crédit stocks court terme pour 5 610 K€ et attenants à des châssis VN, VO dédiés, octroyés par les fournisseurs. En substance, il s'agit uniquement d'un mode de financement du crédit fournisseurs court terme sans recours à l'intervention d'un établissement de crédit

Pour rappel, les changements de présentation ci-dessus n'impactent pas les capitaux propres mais s'intègrent pleinement en revanche dans l'équilibre financier mis en œuvre par le groupe dans le cadre de son activité de Concessionnaire Automobiles et de son développement.

Les contrats LLD ne sont également plus retraités car leurs durées sont < 12 mois et assimilés à des contrats de location simple.

6.4 Le traitement des écarts d'acquisition

Conformément au Règlement 99-02 § 211, lors de l'acquisition des titres d'entreprises consolidées, les actifs et passifs identifiables sont traduits à juste valeur. La partie non affectée entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part des capitaux propres retraités à juste valeur est affectée en écarts d'acquisition positifs ou négatifs.

A compter du 1^{er} janvier 2016 sont applicables les règlements n° 2015-061 et n° 2015-072 de l'Autorité des normes comptables qui modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés.

Ainsi, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel et le cas échéant une provision est comptabilisée si des indices de perte de valeur sont constatés.

Le règlement ANC n°2015-06 relatif au plan comptable général et le règlement ANC n°2015-07 relatif aux comptes consolidés définissent les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, incorporelles y compris les écarts d'acquisition, n'excède pas sa valeur actuelle, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur vénale des écarts d'acquisition a été déterminée selon les pratiques appliquées dans ce secteur d'activité soit en fonction de la valorisation d'un multiple d'EBITDA déduction de l'endettement net.

Les fonds de commerce et parts de marché constatés antérieurement sous la rubrique « Fonds commercial » en consolidation, sont depuis le 1^{er} janvier 2016 reclassés sous la rubrique « Ecart d'acquisition » dans les comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition sont constitués pour 14 670 K€ par les goodwill constatés lors de l'entrée en périmètre des filiales (dont 8 262 K€ constatés en 2016 lors de la prise de contrôle par Finalain des paliers Jean Lain Automobiles et Jean Lain Autosport et 5 994 K€ sur la plaque Dauphiné en 2017) et pour 4 322 K€ par les fonds commerciaux issus des comptes sociaux des entités consolidées, ceux-ci étant représentatifs d'éléments incorporels non identifiables et donc assimilables à des goodwill.

Au 31 décembre 2017, aucune dépréciation sur écarts d'acquisition n'a été comptabilisée.

7 METHODES D'ÉVALUATION

7.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Les amortissements sont calculés en sur la durée de vie prévue des immobilisations.

Rubriques	Immobilisations concernées	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et marques	Concessions, brevets et marques, logiciels	3 ans	Linéaire Linéaire
Immobilisations corporelles			
Constructions	Constructions, bâtiments	20 ans	Linéaire
	Agencements constructions	10 ans	Linéaire
Installations techniques	Installations techniques	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	Agencements	Entre 3 et 10 ans	Linéaire
	Matériel de transport (y compris véhicules parc location et véhicules pris en location-financement)	4 ans	Linéaire Linéaire
	Matériel de bureau et informatique Mobilier	Entre 5 et 7 ans Entre 5 et 7 ans	Linéaire Linéaire

7.2 Les contrats de crédit-bail

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le Règlement 99-02, les biens pris en crédit-bail sont retraités comme s'ils avaient été achetés par emprunt. Les biens ont été immobilisés et amortis sur une durée normale d'utilisation, en contrepartie une dette financière a été enregistrée au passif du bilan. Les biens corporels ainsi immobilisés ont été amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens.

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location financement dont la valeur d'origine est jugée significative, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Au 31 décembre 2017, les retraitements des contrats de location financement concernent essentiellement les véhicules du parc de location (VLOC) et les véhicules de remplacement (VDR).

Le parc de VLOC est essentiellement alimenté par :

- des acquisitions de véhicules neufs en intragroupe, financés en propre ;
- des souscriptions de locations, qui prennent la forme juridique de contrats de crédit-bail (CB) ou de location longue durée (LLD), auprès de financeurs hors groupe.

Les durées d'utilisation des véhicules utilisés en tant que VLOC sont en moyenne de 8 à 18 mois (selon les catégories de véhicules) pour les véhicules financés en propre et de 18 à 22 mois pour les véhicules financés via LLD ou CB. A l'issue de leur utilisation en tant que véhicules de location, les véhicules sont systématiquement revendus aux sociétés du groupe spécialisées dans la vente de véhicules d'occasion.

Les véhicules du parc de location sont amortis en linéaire sur 4 ans, afin de tenir compte implicitement de la valeur résiduelle de ces véhicules lors de leur revente.

A noter, que les principaux impacts (marge en stocks, présentation du chiffre d'affaires net, cessions internes) liés à l'activité « Véhicules – location » seront appréhendés et neutralisés dans les comptes consolidés et cela selon les différentes étapes de la durée de vie du véhicule à l'intérieur du groupe.

7.3 Les engagements de retraite et prestations assimilées

Les sociétés du Groupe appliquent la convention collective nationale des services de l'automobile, qui prévoit le versement par l'organisme IRP AUTO des indemnités de fin de carrière aux salariés. En conséquence, il n'y a pas lieu de comptabiliser de provision pour engagements de retraite dans les comptes consolidés.

7.4 Les impôts différés

Les impôts différés sont constatés dès qu'une distorsion temporaire apparaît entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable, ainsi que sur les retraitements de consolidation. Les impôts différés sont calculés sans actualisation et selon les régimes, bases et taux propres à chaque entreprise.

Les impôts différés constatés sur les déficits fiscaux sont comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que leur récupération sur les exercices suivants est probable (Règl. 99-02, § 312).

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 33,33% à 28% et a procédé à la régularisation en base de l'ensemble des retraitements de consolidation soumis à fiscalité différé.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 28 %.

La ventilation au bilan consolidé des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

Eléments	Différences temporaires	Reports fiscaux déficitaires	Retraitements consolidation	Neutralisation actif-passif	Total
Actif d'impôt différé	577	103	290		970
Passif d'impôt différé			669		669

La rubrique « Actif d'impôt différé » est constituée principalement par les différences temporaires et par les retraitements de consolidation (marge en stocks, crédit-bail, cessions intra – groupe).

La rubrique « Passif d'impôt différé » est constituée exclusivement par les écarts de juste valeur Immobilière sur la SCI CLA.

La distorsion entre l'impôt réel et l'impôt théorique¹ est la suivante :

	Base	Impôt moyen (33.33 %)	Impôt comptabilisé sur le résultat
Résultat courant avant impôt	8 976		
Résultat exceptionnel	-359		
Base taxable théorique	8 617		
C.I.C.E Groupe (produit non imposable)	-1 967		
Autres	-126		
Base taxable réelle	6 524	2 174	2 174

¹ Taux d'impôt théorique = Taux d'impôt société moyen sur 2017 = 33.33%. Compte tenu, de la taille du groupe l'utilisation du taux de 28% n'a été mise en œuvre que sur les retraitements de consolidation au 31/12/17

8 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Les entreprises consolidées

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2017 comprend les 26 sociétés suivantes :

N°	Nom de la société	% contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1	SAS FINALAIN	100,00%	100,00%	Société mère
2	SAS JEAN LAIN AUTOSPORT	100,00%	100,00%	Intégration globale
3	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES	100,00%	100,00%	Intégration globale
4	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES ANNECY	100,00%	99,99%	Intégration globale
5	SAS QUICK RENTAL	99,89%	99,89%	Intégration globale
6	SAS JEAN LAIN CARROSSERIE	98,86%	98,86%	Intégration globale
7	SAS JEAN LAIN GRESIVAUDAN	99,98%	99,98%	Intégration globale
8	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES MAURIENNE	95,00%	95,00%	Intégration globale
9	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES MEYTHET	100,00%	100,00%	Intégration globale
10	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES NORD	99,40%	99,40%	Intégration globale
11	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES SEYNOD	99,99%	99,99%	Intégration globale
12	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES TARENTEISE	99,99%	99,99%	Intégration globale
13	SAS GARAGE DUCHAMP	100,00%	100,00%	Intégration globale
14	SCI CLA	98,00%	98,00%	Intégration globale
15	SAS LA-SER	100,00%	100,00%	Intégration globale
16	SAS CARYS	99,99%	99,99%	Intégration globale
17	SAS GSA PREMIUM	100,00%	100,00%	Intégration globale
18	SAS DSA MILLENIUM	100,00%	100,00%	Intégration globale
19	SAS MILLENIUM AUTOMOBILES	100,00%	100,00%	Intégration globale
20	SAS GRESIVAUDAN AUTOMOBILES	100,00%	100,00%	Intégration globale
21	SAS GARAGE DU PARC	100,00%	100,00%	Intégration globale
22	SAS JEAN LAIN ENTREPRISE	99,88%	99,88%	Intégration globale
23	SAS JEAN LAIN NIPPON	99,97%	99,97%	Intégration globale
24	SAS SPAA	100,00%	99,97%	Intégration globale
25	SAS JEAN LAIN KOREAN (*)	99,99%	99,99%	Intégration globale
26	SAS ALPES MOTORS	100,00%	99,99%	Intégration globale

(*) : Fusion de la société SAS GRENOBLE AUTO avec la SAS JEAN LAIN KOREAN en date du 30 décembre 2017 avec effets rétroactifs au 1^{er} janvier 2017. Les impacts liés à la fusion ont bien été annulés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017.

b) Les variations de périmètre de l'exercice

Voir « Faits Marquants infra, point 6-2 » concernant l'acquisition des titres Ex SUMA et SPAA via l'opération de croissance externe sur la plaque Dauphinoise, les principaux impacts sont précisés.

A noter, aucune sortie de périmètre n'est intervenue sur l'exercice 2017

c) Les changements de méthode de consolidation

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu sur l'exercice 2017

9 POSTES DE L'ACTIF

9.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Début	Entrées	Sorties	Poste à poste	Vart. périmètre	Fin
Ecart d'acquisition	12 112				6 880	18 992
Frais de développement						
Logiciels & droits associés	540	49	4	-17	185	753
Droit au bail	145					145
Autres immobilisations incorporelles	194	59		17		270
Terrains	459				18	477
Constructions	28 781	3 771	1 475	-490	2 660	33 247
Installations techniques	9 993	933	470	29	1 550	12 035
Autres immobilisations corporelles	43 471	44 374	34 503	721	3 271	57 334
Immobilisations en-cours	591	179		-260		510
Avances et acomptes						
Titres de Participations	73			-73		
Autres titres immobilisés	15	100		73		188
Prêts	949	187				1 136
Autres immobilisations financières	116	245	141		708	928
Immobilisations	85 327	49 897	36 593		8 392	107 023

Les mouvements d'entrées et sorties sur la rubrique « Autres Immobilisations corporelles » sont essentiellement impactés par l'activité Véhicules Location du groupe, les + ou - Values correspondantes sont indiquées au compte de résultat.

9.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Début	Augment	Diminut	Poste à poste	Vart.périmètre	Fin
Ecart d'acquisition						
Frais de développement						
Logiciels & droits associés	458	94	4	-16	152	684
Autres immobilisations incorporelles	40	73		16		129
Constructions	15 728	1 891	1 462	-654	2 392	17 895
Installations techniques	7 212	876	438		1 259	8 909
Autres immobilisations corporelles	13 166	8 998	7 841	654	2 462	17 439
Autres titres immobilisés	5					5
Immobilisations	36 609	11 932	9 745		6 265	45 061

9.3 Actifs circulants

a) Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré, sans modification par rapport aux méthodes d'évaluation retenues dans les comptes annuels des différentes sociétés. Lorsqu'un risque de perte de valeur est avéré, une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable, est constituée.

b) Système de garantie en gestion pour compte

Le Groupe a mis en place un système de garantie en gestion pour compte, au-delà de la garantie constructeur pour les véhicules neufs et à compter de la livraison pour les véhicules d'occasion, dont la gestion a été externalisée.

La vente de cette garantie au client a lieu au moment de la facturation du véhicule et, du fait qu'elle intervient à l'échéance de la garantie constructeur dans le cas des véhicules neufs, elle entraîne la constatation d'un produit constaté d'avance.

La valeur du fonds de garantie ainsi constitué se trouve à l'actif du bilan consolidé dans les « autres créances ».

c) Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste client est essentiellement constitué par des créances < 60 jours et il ne fait pas l'objet d'un financement court terme auprès des partenaires financiers.

La rubrique « Autres créances » qui s'élève à un montant de 23 927 K€ est composé principalement par :

- Créances fiscales et sociales : 9 295 K€
- Autres créances d'exploitation (y compris produits à recevoir des constructeurs) : 14 632 K€

La hausse des créances d'exploitation par rapport à 2016 s'explique principalement par les entrées en périmètre de la « Plaque Dauphinoise ».

10 POSTES DU PASSIF

10.1 Autres postes du passif

a) Impôts sur les bénéfices

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles est opérée dans le compte de résultat consolidé.

10.2 Tableau des provisions

a) Tableau des provisions pour dépréciation

Rubriques	Solde début	DAP	RAP	Vart. périmètre	Solde fin
Stocks matières premières					
Stocks en-cours production					
Stocks marchandises	669	1 130	1 293	625	1 131
Clients	552	349	343	99	657
Total général	1 221	1 479	1 636	724	1 788

b) Tableau des provisions pour risques & charges

Rubriques	Solde début	Vart p�rim�tre	Compte de r�sultat		Solde fin
			DAP	RAP	
Provisions pour Risques (*)		20	179		199
Provisions pour charges					
Total g�n�ral		20	179		199

(*) : Les provisions pour risques correspondent   des litiges divers envers des tiers.

10.3 Autres dettes

La rubrique « Autres dettes » au passif du bilan s levant   6 147 k  est compos  principalement par des flux d exploitation avec des  ch ances < 60 jours (clients cr diteurs, remises clients   accorder, divers exploitation).

10.4 Emprunts et dettes financi res

Rubriques	Montant brut	Emprunts amortissables			Renouvelables
		A moins d'un an	A plus d'un an et � moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Financement renouvelable
Emprunts Cr�dit-bail	15 131	4 381	10 750		
Emprunts bancaires	106 711	7 242	30 728	12 883	55 858
Emprunts et dettes financi�res diverses (*)	4 739		4 739		
Total Dette financi�res consolid�e	126 581	11 623	46 217	12 883	55 858

(*) : Concerne un cr dit-vendeur sur actions, mis en  uvre dans le cadre du holding FINALAIN

Dans le cadre du contrat de dette senior ayant servi au financement de l'acquisition des titres des soci t s Jean Lain Automobiles et Jean Lain Autosport, le groupe s'engage   respecter des ratios financiers. **Au 31 d cembre 2017, l'ensemble des ratios (Covenants) est respect .**

11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le groupe n'a pas d'engagements re us au 31 d cembre 2017.

Le montant des engagements donn s (cautions, avals, garanties diverses) aupr s des principaux partenaires financiers du groupe s' l ve   36 474 K  au 31 d cembre 2017.

12 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun  v nement significatif et post rieur   la cl ture n'est   souligner.

13 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

L'effectif du groupe s'élève à 1 320 personnes environ (dont effectif non cadres = 176 et effectif cadres = 1 144).

L'ensemble des charges de personnel du groupe est classé par nature au compte de résultat consolidé sous la rubrique « Salaires & traitements » pour un montant global de 45 381 k€ et sous la rubrique « Charges sociales » pour un montant total de 18 561 k€ (*Dont CICE = - 1 967 k€*).

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes de direction de la société consolidante n'est pas communiqué, dans la mesure où cela conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

14 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires du collège des commissaires aux comptes s'élèvent à 220 K€ pour l'exercice 2017. Ils ne sont constitués que d'honoraires facturés au titre des missions de contrôle légal des comptes sociaux des filiales et de contrôle légal des comptes consolidés.

15 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur le résultat « Part du groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est 19 918 206 actions.

Le résultat net par action au 31 décembre 2017 s'élève à 0.32 €.

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2017 s'élève également à 0.32 €.

16 LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires par activité

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe est donnée par lecture directe au compte de résultat.

- Chiffre d'affaires « Marchandises » correspond principalement aux ventes véhicules (VO, VN, divers).
- Chiffres d'affaires « Production vendue » correspond principalement aux interventions sur véhicules et réparations, location, commissions financement, divers.

Le groupe pilote ses activités sur le seul segment d'activité « Vente, location et réparation de véhicules de tourisme et utilitaires ».

b) Charges et produits financiers

Eléments	N
Intérêts sur financement (Moyen terme)	-850
Intérêts sur financement (Court terme)	-963
Autres produits financiers (placements)	288
Résultat financier	-1 525

c) Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2017 -359 K€ est essentiellement impacté par des régularisations et indemnités envers des tiers et salariés.

« FINALAIN »
Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 19 918 206 Euros
Siège social : LA MOTTE SERVOLEX (Savoie) ZI des Landiers Ouest
158 rue des Epinettes
822 650 206 R.C.S. CHAMBERY

COMPTES CONSOLIDES ET LEURS ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Copie certifiée conforme



SR AUDIT
82 rue de la Petite Eau
73290 LA MOTTE SEVOLEX

MARTIN RETORD & ASSOCIES NIVOLET
3 bis boulevard Gambetta
73000 CHAMBERY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Assemblée générale d'approbation des comptes

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2017

SAS FINALAIN
158, rue des Epinettes – ZI des Landiers Ouest
73290 La Motte-Servolex

A l'assemblée générale de la société FINALAIN,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINALAIN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 6.3 de l'annexe des comptes annuels concernant les changements de méthode sur la présentation des financements renouvelables, des crédits de stocks court terme et les contrats LDD.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Le groupe procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans la note 6.4 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction et ayant servi de base au test. Nous avons vérifié que la note 6.4 de l'annexe donne une information appropriée.

Le groupe comptabilise des impôts différés selon les modalités décrites dans la note 7.4 de l'annexe des comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des impôts différés et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

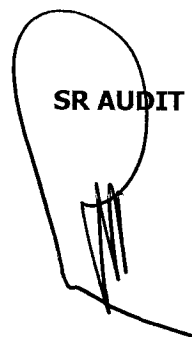
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

La Motte-Servolex et Chambéry, le 14 juin 2018

Les commissaires aux comptes

SR AUDIT



Jean-Pierre VUILLERMET

**MARTIN-RETORD & ASSOCIES -
NIVOLET**



Pascal MARTIN-RETORD

les commissaires
aux comptes

1 BILAN

1.1 Bilan actif

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2017	31/12/2016
Ecart d'acquisition I	18 992		18 992	12 112
Capital souscrit non appelé II				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	753	684	70	82
Droit au bail	145		145	145
Autres immobilisations incorporelles	270	129	142	154
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	477		477	459
Constructions	33 247	17 895	15 352	13 052
Installations techniques, matériel, outillage	12 035	8 909	3 127	2 781
Autres immobilisations corporelles	57 334	17 439	39 896	30 306
Immobilisations en cours	510		510	591
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations				73
Participations par mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	188	5	184	10
Prêts	1 136		1 136	949
Autres immobilisations financières	928		928	116
TOTAL III	107 023	45 061	61 967	48 718
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				242
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	100 186	1 131	99 055	63 530
Avances et acomptes versés sur commandes	2 242		2 242	2 047
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	38 006	657	37 349	30 672
Actifs d'impôts différés	970		970	858
Autres créances	23 927		23 927	17 803
DIVERS				
Actions propres				
Disponibilités & équivalents	11 597		11 597	24 968
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	333		333	306
TOTAL IV	177 261	1 788	175 473	140 426
Charges à répartir sur plusieurs exercices V				
Prime de remboursement des obligations VI				
Ecart de conversion actif VII				
Ecart d'arrondi actif VIII				
TOTAL GENERAL (I à VIII)	303 276	46 849	256 432	201 256

1.2 Bilan passif

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	19 918	19 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve du groupe	795	
Ecart de conversion groupe		
RESULTAT GROUPE	6 429	794
Titres en autocontrôle		
TOTAL I	27 142	20 712
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	89	85
Ecart de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	15	4
TOTAL II	104	89
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques	199	
Provisions pour charges		
Provisions pour passif d'impôt différé	669	702
TOTAL IV	868	702
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	106 711	41 289
Concours bancaires courants	5 818	50 837
Emprunts en crédit bail	15 131	18 193
Emprunts et dettes financières divers	4 739	4 622
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 989	3 735
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 470	43 074
Dettes fiscales et sociales	13 945	14 464
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	41	18
Autres dettes	6 147	889
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 328	2 632
TOTAL V	228 319	179 753
Ecart de conversion passif		
Ecart arrondi passif		
TOTAL GENERAL (I à VII)	256 432	201 256

les commissaires
aux comptes

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat première partie

Rubriques	31/12/2017 - Statutaire (12 mois)	31/12/2016 - "Proforma" (3 mois)	31/12/2016 - Statutaire (3 mois)
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			
Ventes de marchandises	538 213	422 690	73 732
Production vendue de biens	1 656	1 365	345
Production vendue de services	68 221	51 153	8 521
TOTAL I	608 090	475 208	82 598
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée	-271	93	23
Production immobilisée	1 746	800	70
Subventions d'exploitation	515	200	101
Transferts de charges	2 272	1 604	267
Reprises sur provisions et amortissements	1 636	833	859
Produits cession Véhicules location	13 027	14 779	2 067
Autres produits	250	94	21
TOTAL II	19 175	18 403	3 408
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	502 275	389 746	66 181
Variation de stock de marchandises	-18 873	-7 519	-670
Achats de matières premières et autres appro.	140	102	20
Autres achats et charges externes	36 898	23 541	4 422
Impôts, taxes et versements assimilés	6 722	5 091	877
Salaires et traitements	45 381	37 181	6 876
Charges sociales	18 561	14 274	2 639
Dotations aux amortissements des immobilisations	11 932	9 430	1 572
Dotations aux provisions sur actifs circulants	1 479	963	963
Dotations aux provisions pour risques et charges	139		
Valeur nette comptable véhicules location cédés	11 382	12 776	1 812
Autres charges	728	745	125
TOTAL III	616 764	486 330	84 817
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II - III)	10 501	7 281	1 189
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDE	22 415	16 841	2 865

2.1 Compte de résultat deuxième partie

Rubriques	31/12/2017 - Statutaire (12 mois)	31/12/2016 - "Proforma" (3 mois)	31/12/2016 - Statutaire (3 mois)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Autres intérêts et produits assimilés	288	261	32
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL IV	288	261	32
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	1 813	1 216	273
Différences négatives de change			
TOTAL V	1 813	1 216	273
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-1 525	-955	-241
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 976	6 326	948
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	58	1	
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	142	545	124
Reprises sur provisions et transferts de charges	80		
TOTAL VI	280	546	124
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	498	292	71
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	101	191	44
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	40		
TOTAL VII	639	483	115
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-359	63	9
Impôts dus sur les bénéfices	2 334	1 734	176
Impôts différés sur les bénéfices	-160	-173	-17
TOTAL VIII	2 174	1 561	159
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	627 833	494 418	86 162
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	621 390	489 590	85 364
Résultat des sociétés intégrées	6 443	4 828	798
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			
Résultat d'ensemble consolidé	6 443	4 828	798
Résultat groupe	6 429	4 812	794
Résultat hors-groupe	15	16	4
Résultat par action €	0,32277	na	0,03986
Résultat dilué par action €	0,32277	na	0,03986
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions €	0,32277	na	0,03986

3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Rubriques	31/12/2017 - Statutaire (12 mois)	31/12/2016 - "Proforma" (12 mois)
Résultat net consolidé	6 444	4 828
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	11 811	9 321
Variation des impôts différés	-160	-173
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-1 927	-1 449
Autres produits sans incidences sur la trésorerie	-35	-649
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	16 133	11 878
Flux nets liés aux véhicules location	1 826	1 329
<i>Dont changement mode financement des véhicules locations sur 2017</i>	<i>-15 102</i>	<i>na</i>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-10 666	5 522
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-7 809	18 729
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-7 433	-5 711
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	212	683
Incidence des variations de périmètres	-14 967	-55 622
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-22 188	-60 650
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-722
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-5	-5
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		19 918
Financement stocks - Renouvelables	55 858	
Emissions d'emprunts	15 180	38 261
Remboursements d'emprunts	-9 388	-6 051
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	61 645	51 401
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie (A)	31 648	9 480
Trésorerie d'ouverture (B)	-25 869	-35 349
Trésorerie de clôture (C)	5 779	-25 869

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES GROUPE DEBUT	0	0	0
Augmentation de Capital	19 918	0	19 918
Résultat de l'exercice 2016 (1er nov-16 - 31 déc-16)	794	4	797
Dividendes	0	0	-1
Variations de périmètre	0	85	85
Autres Variations	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2016	20 712	89	20 799
Résultat de l'exercice 2017 (12 mois)	6 429	15	6 444
Dividendes	0	-5	-5
Variations de périmètre	0	0	0
Autres Variations	1	5	6
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2017	27 142	104	27 244

5 PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Le groupe Finalain opère dans le secteur de la vente, de la location et de la réparation de véhicules de tourisme et utilitaires. Cette activité constitue son unique secteur d'activité. Il est spécialisé dans la distribution des marques Volkswagen, Audi, Seat, Skoda, Toyota, Hyundai et Honda sur le secteur de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€) et sont établis selon les principes comptables en vigueur : prudence, coût historique, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et primauté de la réalité sur l'apparence.

Les méthodes d'évaluations appliquées sont celles prévues par le Code de commerce à l'exception de l'application des méthodes préférentielles préconisées dans les comptes consolidés qui seront détaillés ci-après.

L'exercice du groupe FINALAIN a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. L'exercice précédent avait une durée de 2 mois (soit du 1^{er} nov-16 au 31 déc-16).

L'ensemble des sociétés clôture au 31 décembre de chaque année.

6 MODALITES DE CONSOLIDATION

6.1 Les méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises (Règl.99-02. § 421).

La méthode de consolidation actuellement appliquée est uniquement celle de l'intégration globale telle que définie par le Règlement 99-02 § 1001 à 1004.

6.2 Les faits marquants de l'exercice

Dans le cadre de son développement, le groupe FINALAIN a procédé 2 opérations de croissance externe sur l'exercice 2017.

Au 20 juin 2017, le groupe a procédé à l'acquisition de 100% des titres des 5 sociétés suivantes auprès de la société holding Ex SUMA :

- GSA PREMIUM AUTOMOBILES
- DSA MILLENIUM AUTOMOBILES
- MILLENIUM AUTOMOBILES
- GARAGE DU PARC
- GRESIVAUDAN AUTOMOBILES

Prix d'ensemble payé pour 11 087 K€ avec constatation d'un écart d'acquisition positif de 4 787 K€, pour rappel le groupe FINALAIN a intégré les comptes du palier « Ex SUMA » à compter du 1^{er} janvier 2017 (soit 12 mois d'activité en compte de résultat).

Au 06 janvier 2017, le groupe a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la société SPAA auprès de la société holding HOLDICAR pour un prix de 1 263 K€ avec constatation d'un écart positif de 1 206 K€ et avec rétroactivité des éléments du compte de résultat dès le 1^{er} janvier 2017 (soit 12 mois d'activité en compte de résultat).

Pour rappel, suite à restructuration, la tête de groupe FINALAIN a été constituée le 20 septembre 2016 en vue de la prise de participation majoritaire dans les sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, paliers opérationnels historiques du groupe. A cette date, un apport en capital d'un montant total de 19 918 K€ a été constitué (dont 18 435 K€ d'apports en nature représentatifs de 33% des titres de la société JEAN LAIN AUTOMOBILES et 35% des titres de la société JEAN LAIN AUTOSPORT).

Par acte du 27 octobre 2016, il a été procédé à la cession, au profit de la société FINALAIN, d'actions des sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, afin de porter :

- la participation de FINALAIN dans JEAN LAIN AUTOMOBILES à 100% ;
- la participation de FINALAIN dans JEAN LAIN AUTOSPORT à 84,45%, les 15,55% restant étant détenus par la société JEAN LAIN AUTOMOBILES.

Dans le cadre de ces opérations de prise de contrôle des sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, un écart d'acquisition d'un montant de 8 262 K€ a été constaté dans les comptes consolidés.

6.3 Les changements de méthode de l'exercice

Dans la cadre de l'analyse « en substance » - (Cf. Régl 99-02 « prédominance de la substance sur la forme) des principaux modes de financement moyen terme mis en œuvre sur le groupe via ses principaux partenaires financiers il a été décidé par la direction du groupe FINALAIN de procéder aux changements de présentation comptable suivants :

- Reclassement des financement renouvelables inscrits jusqu'à là comptabilisés en « Concours bancaires courants » en Emprunts moyen terme pour un montant de 55 858 K€. Il convient de rappeler que ses financements du BFR (stocks VO, VN) mis en œuvre sont permanents et reconductibles d'un exercice à l'autre
- Reclassement des Crédit stocks court terme pour 5 610 K€ et attenants à des châssis VN, VO dédiés, octroyés par les fournisseurs. En substance, il s'agit uniquement d'un mode de financement du crédit fournisseurs court terme sans recours à l'intervention d'un établissement de crédit

Pour rappel, les changements de présentation ci-dessus n'impactent pas les capitaux propres mais s'intègrent pleinement en revanche dans l'équilibre financier mis en œuvre par le groupe dans le cadre de son activité de Concessionnaire Automobiles et de son développement.

Les contrats LLD ne sont également plus retraités car leurs durées sont < 12 mois et assimilés à des contrats de location simple.

6.4 Le traitement des écarts d'acquisition

Conformément au Règlement 99-02 § 211, lors de l'acquisition des titres d'entreprises consolidées, les actifs et passifs identifiables sont traduits à juste valeur. La partie non affectée entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part des capitaux propres retraités à juste valeur est affectée en écarts d'acquisition positifs ou négatifs.

A compter du 1^{er} janvier 2016 sont applicables les règlements n° 2015-061 et n° 2015-072 de l'Autorité des normes comptables qui modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés.

Ainsi, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel et le cas échéant une provision est comptabilisée si des indices de perte de valeur sont constatés.

Le règlement ANC n°2015-06 relatif au plan comptable général et le règlement ANC n°2015-07 relatif aux comptes consolidés définissent les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, incorporelles y compris les écarts d'acquisition, n'excède pas sa valeur actuelle, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur vénale des écarts d'acquisition a été déterminée selon les pratiques appliquées dans ce secteur d'activité soit en fonction de la valorisation d'un multiple d'EBITDA déduction de l'endettement net.

Les fonds de commerce et parts de marché constatés antérieurement sous la rubrique « Fonds commercial » en consolidation, sont depuis le 1^{er} janvier 2016 reclassés sous la rubrique « Ecart d'acquisition » dans les comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition sont constitués pour 14 670 K€ par les goodwills constatés lors de l'entrée en périmètre des filiales (dont 8 262 K€ constatés en 2016 lors de la prise de contrôle par Finalain des paliers Jean Lain Automobiles et Jean Lain Autosport et 5 994 K€ sur la plaque Dauphiné en 2017) et pour 4 322 K€ par les fonds commerciaux issus des comptes sociaux des entités consolidées, ceux-ci étant représentatifs d'éléments incorporels non identifiables et donc assimilables à des goodwills.

Au 31 décembre 2017, aucune dépréciation sur écarts d'acquisition n'a été comptabilisée.

7 METHODES D'ÉVALUATION

7.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Les amortissements sont calculés en sur la durée de vie prévue des immobilisations.

Rubriques	Immobilisations concernées	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et marques	Concessions, brevets et marques, logiciels	3 ans	Linéaire Linéaire
Immobilisations corporelles			
Constructions	Constructions, bâtiments Agencements constructions	20 ans 10 ans	Linéaire Linéaire
Installations techniques	Installations techniques	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	Agencements Matériel de transport (y compris véhicules parc location et véhicules pris en location-financement)	Entre 3 et 10 ans 4 ans	Linéaire Linéaire Linéaire
	Matériel de bureau et informatique Mobilier	Entre 5 et 7 ans Entre 5 et 7 ans	Linéaire Linéaire

7.2 Les contrats de crédit-bail

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le Règlement 99-02, les biens pris en crédit-bail sont retraités comme s'ils avaient été achetés par emprunt. Les biens ont été immobilisés et amortis sur une durée normale d'utilisation, en contrepartie une dette financière a été enregistrée au passif du bilan. Les biens corporels ainsi immobilisés ont été amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens.

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location financement dont la valeur d'origine est jugée significative, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Au 31 décembre 2017, les retraitements des contrats de location financement concernent essentiellement les véhicules du parc de location (VLOC) et les véhicules de remplacement (VDR).

Le parc de VLOC est essentiellement alimenté par :

- des acquisitions de véhicules neufs en intragroupe, financés en propre ;
- des souscriptions de locations, qui prennent la forme juridique de contrats de crédit-bail (CB) ou de location longue durée (LLD), auprès de financeurs hors groupe.

Les durées d'utilisation des véhicules utilisés en tant que VLOC sont en moyenne de 8 à 18 mois (selon les catégories de véhicules) pour les véhicules financés en propre et de 18 à 22 mois pour les véhicules financés via LLD ou CB. A l'issue de leur utilisation en tant que véhicules de location, les véhicules sont systématiquement revendus aux sociétés du groupe spécialisées dans la vente de véhicules d'occasion.

Les véhicules du parc de location sont amortis en linéaire sur 4 ans, afin de tenir compte implicitement de la valeur résiduelle de ces véhicules lors de leur revente.

A noter, que les principaux impacts (marge en stocks, présentation du chiffre d'affaires net, cessions internes) liés à l'activité « Véhicules – location » seront appréhendés et neutralisés dans les comptes consolidés et cela selon les différentes étapes de la durée de vie du véhicule à l'intérieur du groupe.

7.3 Les engagements de retraite et prestations assimilées

Les sociétés du Groupe appliquent la convention collective nationale des services de l'automobile, qui prévoit le versement par l'organisme IRP AUTO des indemnités de fin de carrière aux salariés. En conséquence, il n'y a pas lieu de comptabiliser de provision pour engagements de retraite dans les comptes consolidés.

7.4 Les impôts différés

Les impôts différés sont constatés dès qu'une distorsion temporaire apparaît entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable, ainsi que sur les retraitements de consolidation. Les impôts différés sont calculés sans actualisation et selon les régimes, bases et taux propres à chaque entreprise.

Les impôts différés constatés sur les déficits fiscaux sont comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que leur récupération sur les exercices suivants est probable (Règl. 99-02, § 312).

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 33,33% à 28% et a procédé à la régularisation en base de l'ensemble des retraitements de consolidation soumis à fiscalité différée.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 28 %.

La ventilation au bilan consolidé des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

Eléments	Différences temporaires	Reports fiscaux déficitaires	Retraitements consolidation	Neutralisation actif-passif	Total
Actif d'impôt différé	577	103	290		970
Passif d'impôt différé			669		669

La rubrique « Actif d'impôt différé » est constituée principalement par les différences temporaires et par les retraitements de consolidation (marge en stocks, crédit-bail, cessions intra – groupe).

La rubrique « Passif d'impôt différé » est constituée exclusivement par les écarts de juste valeur Immobilière sur la SCI CLA.

La distorsion entre l'impôt réel et l'impôt théorique¹ est la suivante :

	Base	Impôt moyen (33.33 %)	Impôt comptabilisé sur le résultat
Résultat courant avant impôt	8 976		
Résultat exceptionnel	-359		
Base taxable théorique	8 617		
C.I.C.E Groupe (produit non imposable)	-1 967		
Autres	-126		
Base taxable réelle	6 524	2 174	2 174

¹ Taux d'impôt théorique = Taux d'impôt société moyen sur 2017 = 33.33%. Compte tenu, de la taille du groupe l'utilisation du taux de 28% n'a été mise en œuvre que sur les retraitements de consolidation au 31/12/17

8 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Les entreprises consolidées

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2017 comprend les 26 sociétés suivantes :

N°	Nom de la société	% contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1	SAS FINALAIN	100,00%	100,00%	Société mère
2	SAS JEAN LAIN AUTOSPORT	100,00%	100,00%	Intégration globale
3	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES	100,00%	100,00%	Intégration globale
4	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES ANNECY	100,00%	99,99%	Intégration globale
5	SAS QUICK RENTAL	99,89%	99,89%	Intégration globale
6	SAS JEAN LAIN CARROSSERIE	98,86%	98,86%	Intégration globale
7	SAS JEAN LAIN GRESIVAUDAN	99,98%	99,98%	Intégration globale
8	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES MAURIENNE	95,00%	95,00%	Intégration globale
9	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES MEYTHET	100,00%	100,00%	Intégration globale
10	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES NORD	99,40%	99,40%	Intégration globale
11	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES SEYNOD	99,99%	99,99%	Intégration globale
12	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES TARENTEISE	99,99%	99,99%	Intégration globale
13	SAS GARAGE DUCHAMP	100,00%	100,00%	Intégration globale
14	SCI CLA	98,00%	98,00%	Intégration globale
15	SAS LA-SER	100,00%	100,00%	Intégration globale
16	SAS CARYS	99,99%	99,99%	Intégration globale
17	SAS GSA PREMIUM	100,00%	100,00%	Intégration globale
18	SAS DSA MILLENIUM	100,00%	100,00%	Intégration globale
19	SAS MILLENIUM AUTOMOBILES	100,00%	100,00%	Intégration globale
20	SAS GRESIVAUDAN AUTOMOBILES	100,00%	100,00%	Intégration globale
21	SAS GARAGE DU PARC	100,00%	100,00%	Intégration globale
22	SAS JEAN LAIN ENTREPRISE	99,88%	99,88%	Intégration globale
23	SAS JEAN LAIN NIPPON	99,97%	99,97%	Intégration globale
24	SAS SPAA	100,00%	99,97%	Intégration globale
25	SAS JEAN LAIN KOREAN (*)	99,99%	99,99%	Intégration globale
26	SAS ALPES MOTORS	100,00%	99,99%	Intégration globale

(*) : Fusion de la société SAS GRENOBLE AUTO avec la SAS JEAN LAIN KOREAN en date du 30 décembre 2017 avec effets rétroactifs au 1^{er} janvier 2017. Les impacts liés à la fusion ont bien été annulés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017.

b) Les variations de périmètre de l'exercice

Voir « Faits Marquants infra, point 6-2 » concernant l'acquisition des titres Ex SUMA et SPAA via l'opération de croissance externe sur la plaque Dauphinoise, les principaux impacts sont précisés.

A noter, aucune sortie de périmètre n'est intervenue sur l'exercice 2017

c) Les changements de méthode de consolidation

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu sur l'exercice 2017

9 POSTES DE L'ACTIF

9.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Début	Entrées	Sorties	Poste à poste	Vart. périmètre	Fin
Ecart d'acquisition	12 112				6 880	18 992
Frais de développement						
Logiciels & droits associés	540	49	4	-17	185	753
Droit au bail	145					145
Autres immobilisations incorporelles	194	59		17		270
Terrains	459				18	477
Constructions	28 781	3 771	1 475	-490	2 660	33 247
Installations techniques	9 993	933	470	29	1 550	12 035
Autres immobilisations corporelles	43 471	44 374	34 503	721	3 271	57 334
Immobilisations en-cours	591	179		-260		510
Avances et acomptes						
Titres de Participations	73			-73		
Autres titres immobilisés	15	100		73		188
Prêts	949	187				1 136
Autres immobilisations financières	116	245	141		708	928
Immobilisations	85 327	49 897	36 593		8 392	107 023

Les mouvements d'entrées et sorties sur la rubrique « Autres Immobilisations corporelles » sont essentiellement impactés par l'activité Véhicules Location du groupe, les + ou - Values correspondantes sont indiquées au compte de résultat.

9.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Début	Augment	Diminut	Poste à poste	Vart.périmètre	Fin
Ecart d'acquisition						
Frais de développement						
Logiciels & droits associés	458	94	4	-16	152	684
Autres immobilisations incorporelles	40	73		16		129
Constructions	15 728	1 891	1 462	-654	2 392	17 895
Installations techniques	7 212	876	438		1 259	8 909
Autres immobilisations corporelles	13 166	8 998	7 841	654	2 462	17 439
Autres titres immobilisés	5					5
Immobilisations	36 609	11 932	9 745		6 265	45 061

9.3 Actifs circulants

a) Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré, sans modification par rapport aux méthodes d'évaluation retenues dans les comptes annuels des différentes sociétés. Lorsqu'un risque de perte de valeur est avéré, une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable, est constituée.

b) Système de garantie en gestion pour compte

Le Groupe a mis en place un système de garantie en gestion pour compte, au-delà de la garantie constructeur pour les véhicules neufs et à compter de la livraison pour les véhicules d'occasion, dont la gestion a été externalisée.

La vente de cette garantie au client a lieu au moment de la facturation du véhicule et, du fait qu'elle intervient à l'échéance de la garantie constructeur dans le cas des véhicules neufs, elle entraîne la constatation d'un produit constaté d'avance.

La valeur du fonds de garantie ainsi constitué se trouve à l'actif du bilan consolidé dans les « autres créances ».

c) Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste client est essentiellement constitué par des créances < 60 jours et il ne fait pas l'objet d'un financement court terme auprès des partenaires financiers.

La rubrique « Autres créances » qui s'élève à un montant de 23 927 K€ est composé principalement par :

- Créances fiscales et sociales : 9 295 K€
- Autres créances d'exploitation (y compris produits à recevoir des constructeurs) : 14 632 K€

La hausse des créances d'exploitation par rapport à 2016 s'explique principalement par les entrées en périmètre de la « Plaque Dauphinoise ».

10 POSTES DU PASSIF

10.1 Autres postes du passif

a) Impôts sur les bénéfices

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles est opérée dans le compte de résultat consolidé.

10.2 Tableau des provisions

a) Tableau des provisions pour dépréciation

Rubriques	Solde début	DAP	RAP	Vart. périmètre	Solde fin
Stocks matières premières					
Stocks en-cours production					
Stocks marchandises	669	1 130	1 293	625	1 131
Clients	552	349	343	99	657
Total général	1 221	1 479	1 636	724	1 788

les commissaires
aux comptes

b) Tableau des provisions pour risques & charges

Rubriques	Solde début	Vart périmètre	Compte de résultat		Solde fin
			DAP	RAP	
Provisions pour Risques (*)		20	179		199
Provisions pour charges					
Total général		20	179		199

(*) : Les provisions pour risques correspondent à des litiges divers envers des tiers.

10.3 Autres dettes

La rubrique « Autres dettes » au passif du bilan s'élevant à 6 147 k€ est composé principalement par des flux d'exploitation avec des échéances < 60 jours (clients créditeurs, remises clients à accorder, divers exploitation).

10.4 Emprunts et dettes financières

Rubriques	Montant brut	Emprunts amortissables			Renouvelables
		A moins d'un an	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Financement renouvelable
Emprunts Crédit-bail	15 131	4 381	10 750		
Emprunts bancaires	106 711	7 242	30 728	12 883	55 858
Emprunts et dettes financières diverses (*)	4 739		4 739		
Total Dette financières consolidée	126 581	11 623	46 217	12 883	55 858

(*) : Concerne un crédit-vendeur sur actions, mis en œuvre dans le cadre du holding FINALAIN

Dans le cadre du contrat de dette senior ayant servi au financement de l'acquisition des titres des sociétés Jean Lain Automobiles et Jean Lain Autosport, le groupe s'engage à respecter des ratios financiers. **Au 31 décembre 2017, l'ensemble des ratios (Covenants) est respecté.**

11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le groupe n'a pas d'engagements reçus au 31 décembre 2017.

Le montant des engagements donnés (cautions, avals, garanties diverses) auprès des principaux partenaires financiers du groupe s'élève à 36 474 K€ au 31 décembre 2017.

12 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif et postérieur à la clôture n'est à souligner.

13 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

L'effectif du groupe s'élève à 1 320 personnes environ (dont effectif non cadres = 176 et effectif cadres = 1 144).

L'ensemble des charges de personnel du groupe est classé par nature au compte de résultat consolidé sous la rubrique « Salaires & traitements » pour un montant global de 45 381 k€ et sous la rubrique « Charges sociales » pour un montant total de 18 561 k€ (Dont CICE = - 1 967 k€).

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes de direction de la société consolidante n'est pas communiqué, dans la mesure où cela conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

14 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires du collège des commissaires aux comptes s'élèvent à 220 K€ pour l'exercice 2017. Ils ne sont constitués que d'honoraires facturés au titre des missions de contrôle légal des comptes sociaux des filiales et de contrôle légal des comptes consolidés.

15 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur le résultat « Part du groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est 19 918 206 actions.

Le résultat net par action au 31 décembre 2017 s'élève à 0.32 €.

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2017 s'élève également à 0.32 €.

16 LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires par activité

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe est donnée par lecture directe au compte de résultat.

- Chiffre d'affaires « Marchandises » correspond principalement aux ventes véhicules (VO, VN, divers).
- Chiffres d'affaires « Production vendue » correspond principalement aux interventions sur véhicules et réparations, location, commissions financement, divers.

Le groupe pilote ses activités sur le seul segment d'activité « Vente, location et réparation de véhicules de tourisme et utilitaires ».

b) Charges et produits financiers

Eléments	N
Intérêts sur financement (Moyen terme)	-850
Intérêts sur financement (Court terme)	-963
Autres produits financiers (placements)	288
Résultat financier	-1 525

c) Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2017 -359 K€ est essentiellement impacté par des régularisations et indemnités envers des tiers et salariés.